

Nombre de membres :

| | |
|---------------|----|
| En exercice : | 27 |
| Présents : | 23 |
| Votants : | 26 |
| Quorum : | 14 |

OBJET : **PROJET ACQUISITION DE L'IMMEUBLE
SITUE AU 15 AVENUE DU 8 MAI 1945**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Eric PANNAUD, maire.

Présents : PANNAUD Éric, maire, FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, ALIGANT Sylvie, BERTOT Jacques, adjoints ; PISSIER Gérard, BOTON Monique, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, MACHEFERT VERDON Graziella, FOURNALES Sandrine MORAUD Laurent, TREFFANDIER Nathalie, LE MENI Nadège, GIRAUDEAU Samuel, DAVID Claudia, GUÉRIN Florian, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : SIAUDEAU Michel pouvoir à GIRARD Jean-Paul, LATOUCHE Céline pouvoir à GRAVELLE Jean-Luc, WATTEBLED Stéphane pouvoir à MORAUD Laurent.

Excusée : MONTALESCOT Eveline

Secrétaire de séance : TUFFET Francine.

Après plusieurs années de démarches et suite à la délibération n°2019/01/001 en date du 16 janvier 2019 relative au projet d'acquisition d'un immeuble au 15 avenue du 8 mai 1945 la commune de Chaniers a reçu le 03 juin dernier, une réponse favorable du notaire Mme Caroline DEVAULT située à Saint Georges de Didonne et des ayants droits de la famille Douhaud.

Il est donc proposé au conseil municipal l'acquisition des parcelles suivantes pour une surface totale de 857m² :

-AX 56 : 368 m²

-AX 560 : 140 m²

-AX 563 : 218 m²

-AX 564 : 131 m²

La vente se ferait pour un montant de 95 000€, auquel il faudra ajouter les frais de notaire et de démarches administratives.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable sur l'acquisition de cet immeuble pour un montant de 95 000€. Il autorise M le Maire ou son 1^{er} adjoint à signer les pièces afférentes à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits
Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Éric PANNAUD



La secrétaire de Séance

Francine TUFFET



Acte rendu exécutoire après
dépôt en sous-préfecture et
publication ou notification le